Maïons

ASSOCIATION des COACHS PROFESSIONNELS CERTIFIES RNCP*

***Rncp français niveau 1 et 2 européen niveau 7**

Informations / Adhésion Maïons 2019/2020

BIENVENU(E) !

- Vous avez une certification RNCP de coach professionnel, vous êtes consultant, formateur, salarié, indépendant, en création d'activité…
- Vous travaillez souvent seul(e), avez des difficultés à développer votre activité, à activer vos réseaux,
- Vous aimeriez continuez à apprendre, pratiquer le coaching, analyser vos pratiques professionnelles,
- Vous souhaitez défendre votre posture de coach et rencontrer d'autres professionnels,
- Vous avez des idées et souhaitez les expérimenter,

NOTRE MISSION ET NOS VALEURS

Notre mission :

Regrouper des coachs RNCP au niveau national et les fédérer par la mise en place de structures régionales autonomes dans leur fonctionnement dans le cadre des objectifs ci-dessous.

Nos objectifs :

- Promouvoir le métier du coaching et le diplôme RNCP
- Recruter de nouveaux membres

CE QUE PROPOSE L'ASSOCIATION

Maïons

Nous aidons les coachs professionnels ayant un diplôme RNCP à communiquer, expérimenter, co-créer des projets, donner du sens, faire rayonner l'image du coaching et développer leur activité.

Pourquoi ? Pour rester apprenant, analyser et mettre à jour ses pratiques professionnelles, tester des propositions commerciales, partager des expériences et des outils, être en congruence.

Comment ?

- mutualisation des compétences
- outils et réseaux individuels
- multi-spécificité professionnelle des membres,
- une journée mensuelle de regroupement à Bordeaux
- un programme proposant des transmissions sur un thème
- des exercices d'inclusion et déclusion
- des analyses de pratiques
- un site internet regroupant le profil de chaque coach
- des présences sur les salons, conférences, écoles, entreprises
- un drive regroupant des ressources (outils, bibliothèque, compte-rendu, programme…)
- Des formations et supervisions à moindre coût

COMMENT SE COMPOSE L'ASSOCIATION ?

Maïons

Un Conseil d'administration de 12 membres pilote Maïons en se regroupant une fois tous les deux mois. Un bureau assure le bon fonctionnement de l'association :

Président : Bruno Dunoyer de Segonzac ; segonzac@bbox.fr

Vice-présidente chargée des relations extérieures :
Pascale Senon ; pascale.senon@gmail.com
Vice-présidente chargée de la communication :
Marina Boucher-Garcia ; bsmartcoaching@gmail.com
Secrétaire générale :
Delphine Bourillon ; delph33bdx@gmail.com
Secrétaire adjointe :
Laurence Blanchet ; laurence.blanchet@3id-coaching.com
Trésorière :
Sophie Macau ; macausophie@gmail.com
Pour la gestion du drive et questions informatiques
Christophe Chesneau ; chesneau.ch@gmail.com

Nous contacter :
maions.coaching@gmail.com
www.maions-coaching.com

POURQUOI ADHÉRER ?

- Profiter d'une entraide et d'un échange de compétences
- Faire partie du premier réseau de professionnels du coaching ayant un rncp et être référencé sur le site internet de l'association
- Bénéficier d'une banque de données de ressources (outils, bibliothèques, informations…)

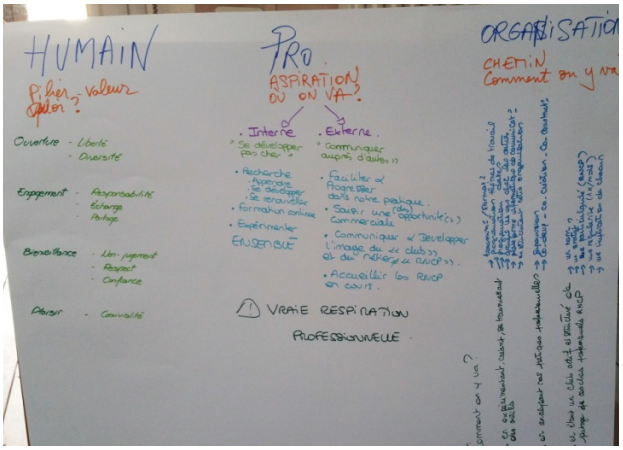

- Etre parrainé pas des coaches mentors expérimentés
- Bénéficier de formations et supervisions à moindre coût
- Analyser ses pratiques professionnelles et rester apprenant
- Bénéficier d'une plus grande visibilité grâce à l'association
- Travailler en co-développement et en co-construction

COMMENT ADHÉRER ?

Maïons

Pour adhérer à Maïons, la démarche est la suivante :

1. Compléter le bulletin d'adhésion ci-après
2. Lire et signer le règlement intérieur ci-après
3. Lire et signer le code déontologique ci-après
4. Renvoyer les documents à : maions.coaching@gmail.com
5. Régler la cotisation annuelle de 50€ (par année civile) soit :

- Par chèque, à envoyer à : Sophie Macau, 39 rue Pierre de Ladime, 33800 Bordeaux.
- Par virement via le RIB ci-dessous

CREDIT AGRICOLE
D'AQUITAINE

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	13306	00107	23092144585	14
IBAN ETRANGER	FR76 1330 6001 0723 0921 4458 514		BIC	AGRIFRPP833

Domiciliation
BORDEAUX NANSOUTY(00107)

Tél : 0556330780

Nom et adresse du titulaire
ASSOC. MAIONS
52 PLACE DES MARTYRES
DE LA RESISTANCES
33000 BORDEAUX

FILVERT : 09 88 22 00 00 *
INTERNET : www.ca-aquitaine.fr *
INTERNET MOBILE : m.ca-aquitaine.fr *

- Pour être acceptée, l'inscription devra être validée par les membres actifs de l'association. Les critères de validation sont détaillés dans le règlement intérieur.

BULLETIN D'ADHÉSION

Maïons

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : *Ville :*

Mail :

Tél :

Identifiant Skype :

photo

Numéro RNCP de la certification de coaching :

Nom de l'école :

Année d'obtention de l'examen :

Pratique du coaching dans l'activité professionnelle : (cocher la bonne réponse)

☐ Oui ☐ Non ☐ Occasionnellement

☐ en lien avec une autre activité : laquelle ?

Statut :

☐ Salarié ☐ Indépendant ☐ Création d'entreprise ☐ Autre (préciser)

Nom de l'entreprise :

Activités de l'entreprise ou dans l'entreprise :

Mon objectif et mes motivations en adhérant à Maïons :

Signature :

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Maïons

Chapitre 1 : Droits et devoirs des membres :

- Tout membre de l'association Maïons s'engage à respecter le code déontologique annexé au présent règlement.
- Tous les membres de l'association peuvent proposer au Conseil d'Administration des thèmes et débats, le conseil décide de l'opportunité de la création de groupes de travail.
- Tous les membres de l'association sans distinction, peuvent participer aux groupes de travail sur les thèmes proposés par le conseil d'Administration.
- Les conclusions des groupes de travail sont présentées par les membres du groupe de travail au Conseil d'Administration qui décide des suites à donner.
- Pendant la première année suivant la création de l'association, la clause suivante (indiquée dans les statuts, à l'article 7a – Composition du Conseil d'Administration) est suspendue :« Une même organisation (entreprise) ne peut comporter plus de cinq de ses membres en tant qu'administrateurs. »

Chapitre 2 : Critères d'adhésion des membres :

- Détenteur d'un RNCP 1 ou 2 (N° de RNCP demandé et vérifié)
- Diplôme universitaire de Coach délivré par une Université d'Etat.
- Adhésion à la charte déontologique
- Comportement déontologique reconnu
- Réelle volonté de participation à l'association par bulletin d'adhésion complété
- Participation à au moins 2 réunions en présentiel par an

Chapitre 3 : Montant des cotisations :

- Le montant initial de la cotisation est fixé à 50€ par an et par membre, dû en janvier de chaque année.
- Le montant peut être révisé annuellement par délibération du Conseil d'Administration
- Tout membre adhérent en cours d'année à l'Association doit s'acquitter du montant total de la cotisation sauf pour les 6 dernier mois de l'année où il sera proposé un prorata.
- Tout membre quittant l'association en cours d'année pour quelque raison que ce soit, ne pourra demander le remboursement partiel ou total de sa cotisation qui reste due en totalité.

LE CODE DÉONTOLOGIQUE

Maïons

1°- L'engagement

- Mettre son savoir-faire à la disposition du client, sans jugement et dans un comportement bienveillant de façon à accompagner le client vers la réponse à sa demande.
- Expliquer la démarche et le processus de coaching ainsi que la présente charte, dès la première séance en s'assurant de la bonne compréhension du client.
- Présenter en toute transparence au client, chaque outil utilisé pendant le processus de coaching.

2°- Le respect

- Le processus de coaching issu des « thérapies brèves » tend vers une totale autonomie du client dans le cadre de sa « demande initiale » en réalisant 8 à 12 séances de 1heure à 1heure et demie chacune.
- L'indépendance du client est assurée par l'attention constante du coach qui s'interdit toute influence déviante ou néfaste à l'équilibre écologique du client.
- Le client reste libre de stopper le processus s'il en ressent le besoin sur simple explication de sa part.
- Le coach opère son métier dans le cadre de la législation en vigueur.

3°- La confidentialité

- Les éléments de vie privée confiés à l'oral ou à l'écrit par le client, ne sont à aucun moment ni diffusés ni divulgués par quelques moyens que ce soit sauf à la demande écrite et circonstanciée du client.
- Les éléments écrits et autres documents de travail quand ils existent, doivent être systématiquement détruits de 6 à 12 mois après la fin du processus de coaching.
- Le coach s'interdit de faire usage d'informations obtenues pendant le processus de coaching à des fins personnels.

LE CODE DÉONTOLOGIQUE

Maïons

4°- Le professionnalisme

- L'adhésion à l'Association Maïons, implique le niveau de connaissance exigé par l'inscription au RNCP 1 (Registre National des Certifications Professionnelles de niveau 1, équivalence Bac +5).
- L'activité de l'Association Maïons permet aux coachs adhérents un échange professionnel permanent propre à maintenir voire compléter ou augmenter leur compétence professionnelle.
- Les coachs de l'Association Maïons sont tous supervisés dans leur pratique du métier soit en interne soit en externe par d'autres coachs professionnels formés à cet effet.

5°- La confiance

- La relation coach client est systématiquement encadrée par un contrat présenté et cosigné avant le lancement du processus de coaching .
- Pendant le processus de coaching le coach adopte une posture empathique avec son client. Dans le cas où le comportement relationnel coach/client dévierait ou sortirait de la réalisation stricte du dit contrat, le coach s'oblige à interrompre le processus et peut si nécessaire transférer le dossier à l'un de ses collègues avec l'accord du client.
- Le coach a connaissance de la législation concernant l'abus de pouvoir et l'abus de faiblesse, il sera vigilant pendant le processus à éviter tout comportement de cet ordre.
- Le coaching est un métier de « relations humaines » qui implique une confiance sincère et réciproque. Le coach s'appliquera à conserver une posture d'authenticité vis-à-vis de son client pour obtenir le maintien de la confiance pendant toute la durée du processus de coaching.

POUR LA PETITE HISTOIRE

Maïons

Dans la langue des oiseaux, nous entendons « maillon » comme les anneaux d'une chaine. La chaine humaine qui nous rassemble autour des valeurs de partage, d'échange, d'évolution, d'humanité, de solidarité… dans cette association. À juste titre, un membre a proposé d'ajouter un S car une chaine est toujours constituée de plusieurs anneaux pour exister et être solide, c'est aussi le symbole de notre diversité et de nos intelligences multiples. Nous pouvons aussi entendre « maillons » du verbe mailler, fabriquer, réparer en faisant des mailles ou recouvrir d'un réseau dense (par exemple une chaîne de magasin ou un service maille une région).
La consonance est proche de la maïeutique qui nous est chère dans nos professions de coachs. « l'art de faire accoucher les esprits » disait Socrate.
Le choix d'écrire le son « aillon »,« aïon » vient rappeler le nom de l'étude de Jung sur la phénoménologie du soi (le soi est le terme du processus d'individuation qui unifie les polarités contraires anima/ animus). Pour le philosophe Jacques Deleuze, c'est le temps de l'instant, le temps présent. En grec ancien cela signifie l'éternité, l'âge, la génération, la destinée. C'est aussi un des trois dieux grec du temps avec Chronos et Kairos. Notre travail en coaching est souvent d'aider le coaché à mettre en cohérence et à synchroniser son temps « chronos »(le temps physique qui se mesure) et le temps « kairos » (le temps métaphysique qualitatif qui se ressent) pour atteindre le temps « aïon » (le temps des cycles, des saisons, la respiration, le sommeil…ce qui n'est pas sans nous rappeler les cycles d'hudson)… venez donc ajouter votre « Maïons » à notre chaine…

A très bientôt le plaisir de vous accueillir